Cabinet Thibault Filler – Avocat au barreau de Melun

1 rue Raymond Morel, 77170 Brie-Comte-Robert · 06 69 38 55 14 · contact@filler-avocat.com

Les documents à préparer : Enfants et pension alimentaire

Apportez ce que vous avez : un dossier incomplet n'empêche pas le premier rendez-vous.

- ☐ Livret de famille ou actes de naissance des enfants
- ☐ Décision ou convention déjà rendue, s'il en existe une
- ☐ Justificatifs de revenus des trois derniers mois
- ☐ Dernier avis d'imposition
- ☐ Attestation de la CAF
- ☐ Frais des enfants : scolarité, cantine, garde, santé, activités
- ☐ Justificatif de domicile et distance avec l'école
- ☐ Calendrier réel des derniers mois : qui a eu les enfants, et quand